

Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 et plan d'action 2018-2023

19 octobre 2018

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 



Historique

2002 : Lancement de la Politique nationale de l'eau

- 5 orientations, 57 engagements

Depuis la publication de la Politique nationale de l'eau, de grands progrès ont été réalisés dans la gouvernance de l'eau au Québec :

- Cadre législatif renforcé;
- Nouvelles initiatives politiques et administratives;
- Nouveaux enjeux (changements climatiques, polluants émergents, etc.).

2009 : Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection

2017 : Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Consultations publiques - 2016

Au printemps 2016, une vaste consultation a permis de recueillir les commentaires et les recommandations de plus de 140 acteurs de l'eau partout au Québec.

La démarche a permis de faire évoluer la réflexion et d'esquisser la vision et les grandes orientations de la future Stratégie québécoise de l'eau.

Une proposition bonifiée a été présentée à l'ensemble de la population lors de la consultation publique qui s'est déroulée en octobre 2016 sur le site Web du Ministère. Cette consultation a permis à quelque 300 citoyennes et citoyens de s'exprimer.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Stratégie québécoise de l'eau

Une stratégie québécoise :

- bâtie sur les acquis de la Politique nationale de l'eau lancée en 2002 et sur les assises de la Loi sur l'eau adoptée en 2009;
- s'appuyant sur une vaste tournée de consultations publiques;
- visant l'atteinte d'une vision partagée à l'horizon 2030.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Vision

*Source de richesse
et de fierté pour tous*

En 2030, l'eau du Québec est plus que jamais une richesse et une fierté collectives.

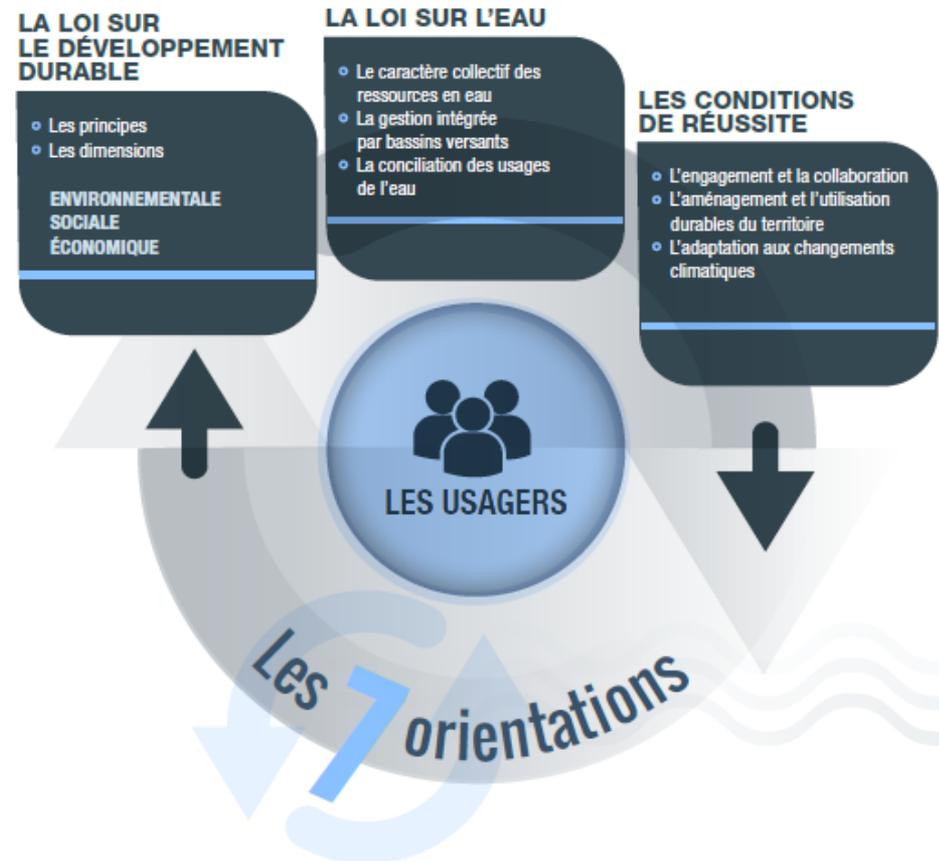
Informés et engagés, le gouvernement, ses partenaires et la population protègent, utilisent et gèrent l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

 Stratégie québécoise
de l'eau
2018-2030

Les piliers et les orientations

ORIENTATIONS

- 1) Assurer une eau de qualité pour la population
- 2) Protéger et restaurer les milieux aquatiques
- 3) Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau
- 4) Miser sur le potentiel économique de l'eau
- 5) Promouvoir une utilisation durable de l'eau
- 6) Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau
- 7) Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau



23 objectifs

climatiques

Québec



Mise en œuvre

3 plans d'action successifs

Plan d'action 2018-2023

- ❖ 63 mesures
- ❖ Plus de 550 M\$
 - Dont 350 M\$ sont des sommes annoncées dans les plans économiques 2018-2019 et 2017-2018
- ❖ 11 ministères porteurs



*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 1

Assurer une eau de qualité pour la population



Cibles (horizon 2030)

Toutes les municipalités du Québec méridional ont accès à une eau potable de qualité qui respecte les plus hauts standards.

Plus de 90 % des municipalités sont conformes aux standards de traitement des eaux usées.

Objectifs

1. Protéger les sources d'eau potable des communautés
2. Assurer l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante
3. Poursuivre la mise aux normes des infrastructures et l'amélioration des pratiques sur l'ensemble du territoire
4. Poursuivre le virage agroenvironnemental et l'écoresponsabilisation de l'industrie

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 1

Assurer une eau de qualité pour la population

Plan d'action 2018-2023 : 12 mesures → 124 M\$

Exemples

- Mettre en œuvre le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable
- Démontrer les bénéfices liés à l'amélioration des pratiques agricoles et agroenvironnementales
- Évaluer l'adoption de diverses pratiques de gestion intégrée des ennemis des cultures

Orientation 2

Protéger et restaurer les milieux aquatiques



Cible (horizon 2030)

Il n'y a eu aucune perte nette de milieux humides et hydriques au Québec depuis l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques en 2017.

Objectifs

1. Conserver et restaurer les milieux aquatiques
2. Protéger les espèces en situation précaire
3. Accroître la superficie du réseau d'aires protégées aquatiques
4. Favoriser le contrôle des espèces exotiques envahissantes

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 2

Protéger et restaurer les milieux aquatiques

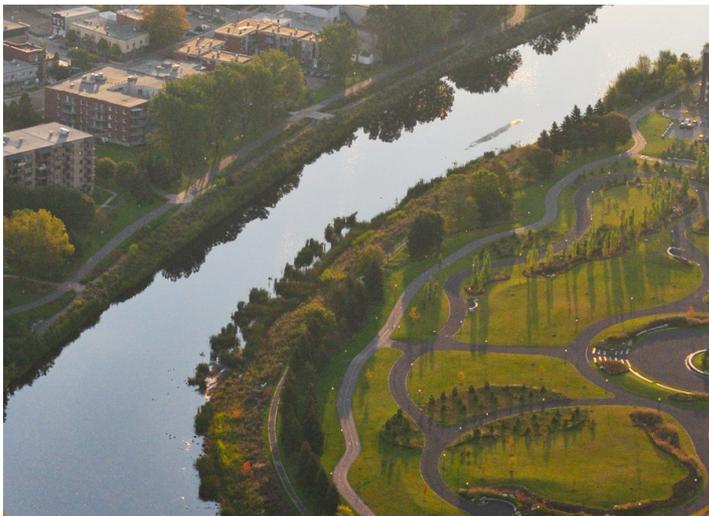
Plan d'action 2018-2023 : 10 mesures → 105 M\$

Exemples

- Soutenir le milieu municipal dans la conservation et la restauration des milieux aquatiques (cartographie et élaboration de plans régionaux)
- Poursuivre les efforts de la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre
- Protéger les milieux aquatiques sur les territoires forestiers du domaine de l'État
- Bonifier le Programme québécois de lutte contre les carpes asiatiques

Orientation 3

Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau



Objectifs

1. Renforcer l'intégration des changements climatiques dans la gestion des risques liés à l'eau
2. Améliorer les outils de prévision et de prévention des risques liés à l'eau
3. Moderniser la gestion des barrages

Cible (horizon 2030)

Toutes les municipalités québécoises ont déterminé leurs vulnérabilités et sont préparées à faire face aux sinistres naturels liés à l'eau.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 3

Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau

Plan d'action 2018-2023 : 7 mesures → 108 M\$

Exemples

- Actualiser la cartographie des zones inondables de huit secteurs particulièrement vulnérables aux inondations
- Produire une nouvelle cartographie des zones inondables dans un contexte de changements climatiques
- Moderniser la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- Moderniser la gestion des barrages publics

Orientation 4

Miser sur le potentiel économique de l'eau

Objectifs

1. Développer les secteurs d'activité économique durable liés à l'eau
2. Encourager l'application des meilleures normes environnementales au transport maritime commercial
3. Soutenir le développement des technologies liées à l'eau
4. Favoriser l'accès aux plans et cours d'eau

Cible (horizon 2030)

La part du secteur de l'eau dans l'économie québécoise s'est accrue.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 4

Miser sur le potentiel économique de l'eau

Plan d'action 2018-2023 : 7 mesures → 128 M\$

Exemples

- Mettre en œuvre le Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec
- Assurer la recherche sur les biotechnologies marines
- Mettre en œuvre le volet touristique de la Stratégie maritime
- Déployer le Programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative

Orientation 5

Promouvoir une utilisation durable de l'eau



Objectifs

1. Encourager le développement et l'adoption de pratiques visant l'économie et l'utilisation durable de l'eau
2. Promouvoir la réduction de l'utilisation et le rejet du plastique à usage unique

Cible (horizon 2025)

Le Québec a réduit sa consommation d'eau de 20 % par rapport à 2015.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 5

Promouvoir une utilisation durable de l'eau

Plan d'action 2018-2023 : 6 mesures → 5 M\$

Exemples

- Mettre en œuvre un programme de mobilisation visant la réduction de la pollution de l'eau par le plastique (ex. réduire l'utilisation des pailles et autres plastiques)
- Sensibiliser les citoyens à la protection et à l'utilisation durable de l'eau et favoriser l'utilisation des fontaines d'eau
- Reconduire la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable à l'horizon 2018-2025
- Appuyer le recours à des technologies et techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des entreprises

Orientation 6

Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau

Objectifs

1. Poursuivre et consolider l'acquisition des connaissances essentielles à la protection et à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, y compris pour la coopération intergouvernementale et internationale
2. Concevoir des outils adaptés à une gestion intégrée des ressources en eau et favorables au partage et à la diffusion des connaissances
3. Consolider la recherche et le partage d'expertise dans le domaine de l'eau

Cible (horizon 2030)

Les acteurs de l'eau ont un plus grand accès aux connaissances et aux outils d'aide à la décision.

Orientation 6

Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau

Plan d'action 2018-2023 : 11 mesures → 31 M\$

Exemples

- Mesurer l'impact des activités humaines sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques (pesticides, microplastiques, phosphore, contaminants émergents, etc.)
- Assurer le déploiement du Portail des connaissances sur l'eau
- Élargir le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et bonifier les connaissances acquises

Orientation 7

Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau

Objectifs

1. Consolider la gestion intégrée des ressources en eau au Québec
2. Poursuivre et renforcer la coopération intergouvernementale et internationale afin de promouvoir les intérêts du Québec et favoriser la gestion intégrée de l'eau
3. Favoriser l'aménagement du territoire dans une perspective de gestion intégrée de l'eau régionale et par bassins versants

Cibles (horizon 2030)

Toutes les MRC tiennent compte des plans directeurs de l'eau et des plans de gestion intégrée régionaux dans leurs outils de planification du territoire.

Le Québec est un chef de file en matière de gestion intégrée de l'eau.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Orientation 7

Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau

Plan d'action 2018-2023 : 10 mesures → 45 M\$

Exemples

- Améliorer le soutien aux organismes de bassins versants et le suivi de la gestion intégrée des ressources en eau
- Étendre la gestion intégrée de l'eau
- Mettre en place un programme régional aux enjeux de l'eau (PDE-PGIR)
- Élaborer des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire consacrées à la gestion intégrée des ressources en eau

Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 